



AVIS PUBLIC

Municipalité de Lotbinière

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, Valérie LeJeune, secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité,

QUE : le rôle de perception de la municipalité de Lotbinière est complété et a été déposé à mon bureau et l'envoi des comptes de taxes se fera dans un délai imparti (art.1007 c.m.).

Les paiements seront reçus au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Notez que les dates d'échéances pour les paiements par versement sont les: 17 mars, 17 mai, 17 août et le 17 octobre 2017.

Les contribuables voulant éviter l'affluence au bureau municipal sont invités à faire remise par le service des postes, par chèques postdatés, à toutes les Caisses Desjardins ou par AccèsD.

Si dans les 15 jours de cet avis, aucun compte de taxes ne vous est parvenu, veuillez communiquer avec la secrétaire-trésorière (418-796-2103).

Les contribuables sont invités à venir consulter le rôle de perception aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Bienvenue à tous !

Donné à Lotbinière, ce 14 février 2017.

Valérie LeJeune, secrétaire-trésorière